

- Parlementaires pour la non-prolifération nucléaire et le désarmement
- Observatoire des armements

Désarmement et non-prolifération nucléaire

n° 3 • 2014

Lettre d'information parlementaire

Actualité

Les îles Marshall s'attaquent aux puissances nucléaires

Cette République du Pacifique a entamé une procédure en justice auprès de la Cour internationale de Justice contre les neuf États qui disposent d'armes nucléaires (États-Unis, Russie, France, Royaume-Uni, Chine, Inde, Israël, Pakistan, Corée du Nord) pour non-respect de leur obligation légale au regard du Traité de non-prolifération nucléaire (article 6) et au regard du droit international coutumier. Elle fait valoir que les États dotés d'armes nucléaires, reconnu par le TNP, ont failli à leur obligation en poursuivant la modernisation sans cesse de leurs arsenaux nucléaires et en ne respectant pas le principe de « *bonne foi* » indiqué dans ce traité. Quant aux 4 autres États, ceux-ci seraient liés au désarmement nucléaire en raison du droit international et des obligations que celui-ci impose.

Des députés — Danielle Auroi (EELV), Philippe Plisson (PS) — ont interpellé le ministre des Affaires étrangères Laurent Fabius sur ce sujet.

POUR EN SAVOIR PLUS : <http://www.nuclearzero.org/>



Initiatives parlementaires

NORVÈGE : débat sur le désarmement nucléaire

Le 5 juin, le ministre des Affaires étrangères de la Norvège Børge Brende et les parlementaires norvégiens — de tout bord politique — ont engagé un débat intense au Stortinget (Parlement norvégien) sur la question du désarmement nucléaire. Ce débat, qui suit l'arrivée au pouvoir des conservateurs depuis l'automne 2013, a débuté avec une intervention de la députée Marit Nybakk qui a rappelé l'importance de la dimension humanitaire du désarmement nucléaire. Elle a également proposé qu'un amendement à la Constitution de la Norvège soit adopté pour interdire la fabrication, l'importation, l'utilisation et le déploiement d'armes nucléaires sur le sol norvégien. Børge Brende, ministre des Affaires étrangères, interpellé sur sa nouvelle politique de défense, a indiqué que son pays travaillait de concert avec l'Autriche dans le cadre de la troisième conférence sur l'impact humanitaire des armes nucléaires (après Oslo 2013 et Nayarit 2014) qui se tiendra à Vienne les 8 et 9 décembre prochains 2014. Il a précisé qu'il était souhaitable d'avoir une très large participation des États, dont des puissances nucléaires. Knut Arild Hareide (leader du Parti chrétien-démocrate) a noté qu'il fallait désormais obtenir des résultats concrets et en particulier débiter des négociations pour une interdiction des armes nucléaires. Sveinung Rotevatn (du Parti libéral) a indiqué que, même si la Norvège est membre de l'Otan, cela ne doit pas l'empêcher de prendre le leadership mondial pour travailler à l'élimination complète des armes nucléaires.



La lecture des recommandations du président du Comité préparatoire pour la Conférence d'examen de 2015 du Traité de non-prolifération (TNP)*, souligne combien l'objectif d'un monde sans armes nucléaires repose sur un puzzle complexe, alliant des mesures d'élimination des stocks, de contrôle des matières fissiles, d'accès à l'énergie nucléaire, d'élaboration de nouvelles stratégies de sécurité, avec des systèmes de confiance, de transparence et de vérification... Éléments qui ont tous fait l'objet déjà de nombreuses études de faisabilité.

Seule l'adoption d'un traité d'interdiction des armes nucléaires permettra de sortir de l'impasse

Reste qu'à l'examen des avancées — trop faibles — sur le désarmement nucléaire ces dernières années — et au vu des rapports remis par chacun des États en mai dernier sur l'application des engagements pris lors de la Conférence d'examen de 2010 —, force est de constater qu'il manque une pièce au puzzle pour sortir du cercle vicieux où chacun se renvoie la balle, attendant que l'autre désarme...

Seule l'adoption d'un traité d'interdiction des armes nucléaires — comme pour les autres armes de destruction massive que sont le chimique ou le biologique — permettra d'enclencher une réelle dynamique d'élimination. Un débat qui devrait être amorcé lors de la troisième conférence sur l'impact humanitaire des armes nucléaires qui va se tenir les 8 et 9 décembre prochains à Vienne en Autriche. La France sera-t-elle au rendez-vous ?

Jean-Marie Collin & Patrice Bouveret

*Les différents documents en vue de la Conférence d'examen du TNP de 2015 sont disponible sur : <http://www.un.org/disarmament/WMD/Nuclear/NPT2015/PrepCom2014/>

Jaroslav Leszek

WALESA,

député, Pologne, Platforma Obywatelska, membre du Groupe du Parti populaire européen (démocrates-chrétiens)



Avec la crise ukrainienne, divers responsables polonais ont expliqué que la sécurité de la Pologne devrait être assurée par des armes nucléaires tactiques entreposées sur son territoire. Que pensez-vous de cette idée, est-elle possible et réalisable ?

Je crois fermement que la Pologne doit aider l'Ukraine autant que possible. Pour autant, je ne peux pas envisager que des « armes nucléaires tactiques » deviennent une partie de la solution à notre sécurité. La discussion au sujet d'entreposer des armes nucléaires en Pologne est en cours depuis un certain temps maintenant. Mais ayant grandi dans leur ombre, je ne voudrais pas que les générations futures aient à vivre dans la peur de ces armes, indépendamment de leur placement sur le sol polonais.

Comment percevez-vous votre rôle et celui du Parlement européen pour faire avancer la politique de désarmement nucléaire dans l'Union européenne ?

Mon rôle et celui du Parlement européen est le même que celui de n'importe quel citoyen : c'est-à-dire d'exprimer notre mécontentement face à la situation et de continuer à impliquer tous les citoyens. Mon rôle et ma responsabilité en tant que député européen est de protéger et d'aider les citoyens de l'Union européenne ; ainsi je crois fermement que l'élimination de toutes les armes nucléaires au sein de l'UE est indispensable. L'Union européenne a ouvert la voie dans de nombreux domaines et je ne vois pas pourquoi le désarmement nucléaire ne devrait pas être le prochain.

En 2013, vous aviez présenté une déclaration écrite (avec R. Bütikofer, T. Cronberg, S. Silvestris, J. Zemke) sur un soutien au plan d'action Global Zero pour une élimination progressive et contrôlée des armes nucléaires dans le monde. Ce texte a eu un énorme succès. Quelle peut être la prochaine étape ? Pensez-vous qu'il peut être possible d'obtenir une résolution ou une déclaration écrite du Parlement européen sur l'impact humanitaire des armes nucléaires et demandant la présence officielle de l'Union européenne à la troisième conférence humanitaire à Vienne en décembre prochain ?

Le travail sur le désarmement est loin d'être terminé. Oui, la déclaration écrite a été un succès ; mais il y a beaucoup d'autres choses qui peuvent être faites. Le Parlement européen et les autres institutions ont l'obligation de protéger ses citoyens. À chaque fois et partout où le sujet des armes nucléaires est discuté, ils doivent être présents. Je prévois de continuer à traiter cette question dans la prochaine période et j'espère que nous allons réussir. Il sera important pour les citoyens de s'impliquer ; ils ont aussi une voix qui doit être entendue. Nous travaillons pour eux et s'ils se lèvent et disent que « assez, c'est assez » et écrivent à leurs représentants au sein du Parlement et à la Commission, cela aurait un impact significatif sur cette question importante.

ÉCOSSE : en route vers l'indépendance ?

Le 30 mai 2014, marque le début de la campagne pour l'indépendance de l'Écosse, conformément au Accord d'Édimbourg signé par le Premier ministre britannique David Cameron en octobre 2012 avec le Premier ministre nationaliste de l'Écosse Alex Salmond. Par référendum, le 18 septembre 2014, les Écossais devront se prononcer sur la question : « Êtes-vous d'accord pour que l'Écosse devienne un pays indépendant ? » En cas d'indépendance, la future constitution écossaise prévoit que la base des sous-marins britanniques, située à Faslane en Écosse, soit dénucléarisée. Le Royaume-Uni se verrait dans l'obligation d'abandonner sa composante nucléaire sous-marine étant dans l'impossibilité de la relocaliser sur son territoire.

ÉTATS-UNIS : le Congrès veut connaître les vrais coûts de la dissuasion nucléaire

La Chambre a adopté un amendement au National Defense Authorization Act (HR 4435) le 22 mai (par 224 voix pour et 199 contre) parrainé par le Republicain Earl Blumenauer. Cet amendement demande que le Congressional Budget Office mette à jour chaque année son estimation du coût sur 10 ans du maintien des forces nucléaires américaines. Earl Blumenauer a déclaré à l'issue du vote : « Nous méritons tous de connaître les coûts à long terme pour prendre les décisions stratégiques, efficaces et pour apprécier les compromis qui pourraient être nécessaires » dans le processus budgétaire fédéral.

ITALIE : vers une plus grande transparence dans les crédits militaires

Paolo Bolognesi, député membre de la commission défense à la Chambre des députés a défendu le 14 mai dernier le projet de loi n° 1917 (déposé le 22 décembre 2013) demandant la création d'un organisme de contrôle des dépenses militaires. Cette loi doit permettre une plus grande transparence dans l'achat des systèmes d'armes — et notamment de savoir si les futurs chasseur-bombardier F35 auront une capacité nucléaire —, brisant ainsi le tabou sur le stationnement d'armes nucléaires de l'Otan en Italie. Ce projet est soutenu par 44 députés et a recueilli plus de 30 000 signatures.

TEXTE DISPONIBLE SUR :

http://www.camera.it/_dati/leg17/lavori/stampati/pdf/17PDL0019290.pdf

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : le Sénat a tenu une session sur un monde sans armes nucléaires

Le 15 mai 2014, Alena Gajdusková, Premier vice-président du Sénat tchèque et membre du Conseil PNND, a organisé une conférence au Parlement tchèque intitulé « La sécurité sans armes nucléaires » co-parrainé par l'Institut PragueVision pour la sécurité durable. Les débats ont porté principalement sur les possibilités d'action de l'ONU, le rôle des parlementaires, l'impératif humanitaire et juridique contre les armes nucléaires. Des recommandations concrètes ont été faites auprès du gouvernement tchèque pour faire progresser le désarmement nucléaire.

POUR EN SAVOIR PLUS : <http://www.praguevision.org/>

Commission de la défense, 14 mai 2014

Audition de Patrice Bouveret (directeur de l'Observatoire des armements) et Jean-Marie Collin (directeur France de PNND et chercheur associé au Grip)



Pour la première fois sous la V^e République, la Commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale a organisé un cycle d'audition sur la dissuasion nucléaire en invitant des membres de la société civile à s'exprimer.

Ainsi, le 14 mai, la Commission (44 parlementaires présents) a auditionné ces deux experts de la société civile, membres du comité de pilotage d'ICAN France (International Campaign to Abolish Nuclear Weapons / Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires), sur les questions de désarmement et de dissuasion nucléaire.

Dans leur intervention préliminaire, Jean-Marie Collin et Patrice Bouveret ont questionné les outils de la mise en œuvre de la dissuasion nucléaire ainsi que les engagements pris par la France en faveur du désarmement nucléaire. Une réflexion qui s'appuie sur le processus de désarmement nucléaire multilatéral, tel que défini par le Traité de non-prolifération nucléaire (TNP). Elle porte sur l'utilité de ces armes ainsi que sur leur impact au plan humanitaire en cas d'utilisation. Ils ont axé leur propos sur trois thématiques :

- pourquoi le débat est-il bloqué en France ?
- quelles économies possibles ?
- qu'en est-il de l'obligation du désarmement et de l'élimination de ces armes ?

En guise de conclusions, ils ont soumis au débat plusieurs recommandations qui permettraient à la France de se mettre en cohérence avec les obligations du TNP d'avancer vers le désarmement nucléaire :

- travailler à un document « post-Livre Blanc » qui exprime une conception de la sécurité sans armes nucléaires ;
- mettre en place une commission d'enquête au sein de la Commission sur les actions possibles de la France en matière de désarmement nucléaire dans la perspective de la Conférence d'examen du TNP de mai 2015 ;

- conduire un débat contradictoire élargi à l'ensemble des parlementaires et entamer des discussions avec des parlementaires étrangers — soit directement, soit à travers des organismes interparlementaires comme les assemblées parlementaires de l'Otan, de l'UIP, de l'OSCE ou de la Francophonie — pour faire progresser la perspective d'un monde sans armes nucléaires ;
- élaborer un rapport sur les coûts des armes nucléaires depuis sa mise en œuvre et incluant le démantèlement et la gestion des déchets ;
- auditionner régulièrement des acteurs de la société civile, par exemple dans le cadre de la préparation annuelle du budget de la défense.

Le débat qui a suivi a permis d'entendre à la fois des parlementaires très satisfaits d'entendre des « *points de vue différents* » (M. François de Rugy), des félicitations (M. Jean-Jacques Candelier) et de répondre à de nombreuses questions, portant : sur l'impact de la diminution de l'arsenal nucléaire français (par M. Philippe Folliot) ; comment remplacer la dissuasion (par M. Philippe Nauche) ; quel est le rôle des autres puissances nucléaires reconnues dans le désarmement nucléaire et des autres puissances nucléaires (par M^{me} Cécile Dufлот) ; sans oublier quelques attaques directes d'un autre temps...

Il est évident que ce cycle d'audition fut positif et doit être salué. Pour autant, cette ouverture des débats doit absolument être élargie au Sénat et suivie de futurs échanges, rapports et travaux entre les parlementaires et la société civile, pour combler définitivement le fossé qui a perduré toutes ces années sur ce sujet.

COMPTE RENDU INTÉGRAL DISPONIBLE SUR :

http://www.assemblee-nationale.fr/14/cr-cdef/13-14/c1314050.asp#P9_393

Du côté de la société civile...

Jeûne-action international du 6 au 9 août

Pour « exiger le désarmement nucléaire », un « jeûne-action » est organisé pour la deuxième année consécutive dans différents lieux : Paris (au Mur pour la Paix), Dijon (à proximité du Centre du CEA de Valduc), Büchel en Allemagne (devant la base des armes nucléaires de l'Otan), Burghfield en Angleterre (devant l'usine des armes nucléaires anglaises) lors des dates de commémorations des bombardements nucléaires de Hiroshima et de Nagasaki. Cette action permettra un rassemblement citoyen, dans l'objectif de développer le débat sur les armes nucléaires, en France et en Europe et aussi de manifester notre solidarité avec toutes les victimes des armes nucléaires.

POUR EN SAVOIR PLUS : <http://www.vigilancehiroshimanagasaki.com/>
OÙ : <http://armesnucleairesstop.org/>

La dissuasion nucléaire en bref...

Le Délégué général pour l'armement, M. Laurent Collet-Billon, a été entendu sur la dissuasion nucléaire par la commission de la Défense le 30 avril 2014. Il a indiqué que l'échec du M51, le 5 mai 2013, était dû à des « *faiblesses industrielles* » ! De nombreuses questions restent cependant en suspens. Pourquoi les contrôles des services de qualité de l'industriel et de la DGA n'ont rien remarqué lors de la livraison du missile ? « Ces faiblesses » dénoncées, ont-elles été détectées sur l'ensemble du second lot de M51-1 qui était destiné à embarquer dans le SNLE *Le Vigilant* ? Si c'est le cas, comment *Le Vigilant* assure-t-il aujourd'hui sa mission de dissuasion ? Accessoirement, quel coût supplémentaire cela représente-t-il ?

Groupe d'étude parlementaire sur les armes nucléaires

Proposition : Mettre en place au sein de la Commission des affaires étrangères du Sénat et de l'Assemblée nationale un groupe de travail informel réunissant des parlementaires, des chercheurs et des membres de la société civile. L'objectif serait d'apporter aux parlementaires des réflexions et de soumettre au gouvernement des recommandations sur les deux grandes conférences (3^e conférence humanitaire en décembre 2014, conférence du TNP en mai 2015) qui auront un impact direct sur la politique étrangère de la France.

Questions écrites ou orales

Question à propos de l'ultime avertissement

Au cours des diverses auditions sur la dissuasion nucléaire réalisées par la Commission de la Défense, le concept « d'ultime avertissement » a donné lieu à diverses interprétations. Le général Charaix, commandant des FAS, traduit « l'ultime avertissement » comme un coup de pouce au Président « pour remettre la dissuasion à sa place ». Mais il apparaît ainsi, de façon flagrante, l'échec de la théorie de la dissuasion en cas d'utilisation d'arme nucléaire lors d'une telle frappe.

M/M^{me} le Député ; M/M^{me} le Sénateur demande au ministre de la Défense de bien vouloir expliquer le sens de cet étrange concept « d'ultime avertissement » où il faut utiliser l'arme nucléaire pour rétablir une dissuasion qui a failli ?

Question à propos de la Force nucléaire aéronavale

Au vu des diverses auditions sur la dissuasion nucléaire réalisées par la Commission de la défense, la Force aéronavale nucléaire (FANu) ne fait pas partie selon le général Mercier « des plans permanents, à l'inverse de la FOST et des FAS. C'est un usage de circonstance ». Usage qui, de plus, doit être adapté en fonction de la disponibilité du porte-avions.

M/M^{me} le Député ; M/M^{me} le Sénateur demande au ministre de la Défense de bien vouloir confirmer que le porte-avions n'a plus emporté de missile nucléaire au cours de ces dernières missions de soutien aux opérations extérieures.



Conférence de Nayarit sur l'impact humanitaire des armes nucléaires : un point de non retour !

Cette note d'analyse revient en détail sur le contexte, les objectifs et le futur de la seconde conférence sur l'impact humanitaire des armes nucléaires (Mexique, 13 et 14 février 2014). Ce forum a permis aux 146 États et à la société civile présents d'approfondir les réflexions scientifiques, humanitaires et politiques face au désastre d'une catastrophe nucléaire. Entre la volonté d'avancer vite dans un processus de désarmement nucléaire ou une continuité avec le TNP, les postures de chacun des États se dessinent..

ÉTUDE DISPONIBLE SUR :

<http://www.grip.org/fr/node/1283#>

NOUS SUIVRE SUR TWITTER :



@obsarm

@jmc_nonukes

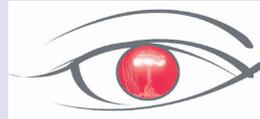


Le réseau des **Parlementaires pour la Non-prolifération Nucléaire et le Désarmement (PNND)**, est un forum international non partisan pour les législateurs. Ce réseau mondial (Australie, Allemagne, États-Unis, Finlande, France, Israël, Jordanie, Japon, Kazakhstan, Norvège, Royaume-Uni, Pakistan...) réunit

plus de 800 parlementaires (19 en France) provenant de plus de 80 pays. Le PNND offre une variété de forums, d'initiatives, dans lesquels les législateurs peuvent apprendre les uns des autres à collaborer sur des mesures nationales, régionales et internationales. Il s'agit notamment des conférences, des newsletters, des séminaires et des contacts entre collègues parlementaires dans le but d'empêcher la prolifération et pour parvenir au désarmement nucléaire.

PLUS D'INFORMATIONS SUR LE PNND : www.pnnd.org

CONTACT : Jean-Marie Collin, directeur France PNND, jeanmarie@pnnd.org • 06 37 94 62 41



L'**Observatoire des armements** est un centre indépendant d'expertise et de documentation, ouvert au public, créé en 1984. Les activités de recherche

de l'Observatoire des armements sont centrées plus particulièrement sur deux axes : les transferts et l'industrie d'armement ; les armes nucléaires et leurs conséquences. Pour faire connaître son activité et ses travaux de recherche, l'Observatoire publie une lettre d'information trimestrielle, *La Lettre de Damoclès*, ainsi que des études et des ouvrages comme *Exigez ! un désarmement nucléaire total*, avec Stéphane Hessel et Albert Jacquard. Au fil des années, l'Observatoire des armements est devenu un interlocuteur incontournable et un centre ressource pour les médias, les responsables politiques, les chercheurs, la société civile, tant français qu'étrangers.

PLUS D'INFORMATIONS SUR L'OBSERVATOIRE : www.obsarm.org

CONTACT : Patrice Bouveret, directeur, patricebouveret@obsarm.org • 04 78 36 93 03